Département Haute Savoie Arrondissement de Saint-Julien Canton de Gaillard DELIBERATION N° 2025-10-02 Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le **28/10/2025**ID : 074-217401538-20251013-DEL20251002-DE

COMMUNE DE LUCINGES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cing, le lundi 13 octobre à 19h30

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Luc SOULAT

Elu secrétaire de séance : Yves DIEULESAINT

Présents : JL. SOULAT, L. BAUD, JY. BEUCHER, C. BURKI P. CHARRIERE, A. CHICHER, Y. DIEULESAINT, P. GERBAZ, JP LEMMO, S. MARTY, V. MOUCHET, D. SIMONEAU.

Absents : A. BAZIN pouvoir Y. DIEULESAINT, M. CIAMPORCERO-BEAUQUIS pouvoir JY. BEUCHER, Z. DA CONCEICAO pouvoir A. CHICHER, E. JOVILLAIN pouvoir P. GERBAZ, I. MAUGET pouvoir C. BURKI, C. MASCAGNI pouvoir V. MOUCHET, M. SARTON.

Date de convocation du conseil municipal: 07/10/2025

Procès-Verbal nº 06-2025 - Publié le 09/12/2025

Délibération N° 2025-10-02 : Subvention classes découvertes – Montagne et Autonomie- pour l'école de Lucinges

Rapporteur: Monsieur Laurent Baud, Adjoint délégué au scolaire

Monsieur Laurent Baud informe le conseil municipal de la demande de subvention formulée par Mesdames De Almeida-Roux et Galibert, professeures des écoles à l'école de Lucinges, dans le cadre de l'organisation de classes découvertes sur le thème « Montagne et Autonomie ».

Ces séjours pédagogiques se dérouleront :

- du 11 au 12 juin 2026 pour les élèves de CM1,
- du 18 au 19 juin 2026 pour les élèves de CM1/CM2.

Ils concerneront 46 enfants encadrés par 5 accompagnateurs, et auront lieu au chalet de la Vuagère à Viuz-en-Sallaz.

Le budget prévisionnel total de ces classes découvertes s'élève à :

- 2 890 € pour l'hébergement et les activités,
- 600 € pour le transport, soit un coût global de 3 490 €.

Le financement prévu est réparti comme suit :

- 1 840 € apportés par les familles (40 €/jour/enfant),
- 800 € demandés à l'association Les Enfants de Lucinges,
- le solde de 850 € est sollicité auprès de la commune.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 28/10/2025

ID : 074-217401538-20251013-DEL20251002-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ➤ Approuve l'octroi d'une subvention de 850 € pour soutenir l'organisation des classes découvertes « Montagne et Autonomie » des élèves de CM1 et CM1/CM2 de l'école de Lucinges ;
- > Précise que la dépense correspondante sera inscrite au budget primitif 2026 de la commune.

Ainsi fait et délibéré en séance

Le Secrétaire de Séance, Yves DIEULESAINT Le Maire, Jean-Luc SOULAT



